

COMMUNE DE CAMPUAC
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JANVIER 2024

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Vote : 10 Pour contre 0
Nombre de suffrages exprimés : 10
Date de la convocation : 05/01/2024
Date de publication : 12/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

Présents : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Guillaume GIROU, Christophe BARRIE, Aurélie DESMAZES, Vanessa GROS, Mathieu PRADALIER et Adeline VERNHES

Représenté : Jacques ABRIEUX par Thierry GOUMON

Excusée : Nathalie LELOUP

Benoît ALBESPY est nommé secrétaire de séance.

Objet : Réhabilitation du quillodrome de Campuac : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification du quillodrome

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée, une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre pour le projet de requalification du quillodrome de Campuac.

Vu la délibération prise en date du 2 novembre 2023 pour lancer la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du quillodrome de Campuac

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié dans le journal d'annonce légale Centre Presse Aveyron en date du : 23 novembre 2023 et sur le profil acheteur du SMICA : <https://www.e-occitanie.fr/> le 20 novembre 2023

Vu les 6 offres remises en date du 11 décembre 2023 à 12h00, dont 5 offres recevables,

Vu le rapport d'analyse de ces offres et le choix d'entamer une négociation avec les équipes placées aux 3 premières places,

Vu les auditions du 19 décembre 2023 des équipes :

- « SENS K/IB2M/ACOUSTEX »
- « ATELIER AJO/CYNO/BRIAUD/IB2M/GAMBA »
- « LUCHE/GENICGRAPHIC/FRAYSSINET/INSE/SOPLO/ECM »

Vu le rapport d'analyse des offres après négociation, classant l'offre du groupement SENS K/IB2M/ACOUSTEX comme étant la plus avantageuse économiquement,

Le Conseil Municipal de CAMPUAC après en avoir délibéré par :

10 voix pour dont 1 procuration

Accusé de réception en préfecture
012-211200498-20240110-10012024_202402-DE
Reçu le 12/01/2024

DECIDE :

d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification du quillodrome de Campuac au groupement : SENS K/IB2M/ACOUSTEX.

d'autoriser Monsieur le Maire a signé tous les documents nécessaire à l'exécution de la présente décision,

les crédits seront prévus au budget.

Benoît ALBESPY
Secrétaire de séance



Thierry GOUMON,
Maire

